

Mardi 16 janvier 2024

Collecte des points d'apport volontaire : retour progressif à une situation normale d'ici à fin janvier

La collecte des points d'apport volontaire est fortement perturbée depuis la fin de l'année dans plusieurs communes d'Angers Loire Métropole. En cause : la défaillance de Grandjouan Saco, filiale de VÉOLIA, prestataire en charge de la collecte jusqu'au 31 décembre dernier.

En conséquence, des pénalités à l'encontre du prestataire défaillant à hauteur de 30 000€ ont été exigées par Angers Loire Métropole.

Le nouveau prestataire SUEZ est, depuis le 1^{er} janvier, chargé de la collecte de ces quelque 3 000 points d'apport volontaire dans lesquels sont collectés le verre, les ordures ménagères et le tri (papier, carton, emballages...).

À la demande d'Angers Loire Métropole, le nouveau prestataire a mobilisé des moyens humains et matériels supplémentaires et élargi ses horaires de collecte afin d'absorber au mieux le retard pris et permettre de retrouver une situation normale dans les meilleurs délais.

S'agissant des 2 000 conteneurs d'ordures ménagères et de tri, la situation s'améliore progressivement et devrait être prochainement résolue.

En revanche, pour ce qui concerne le millier de conteneurs dédiés à la collecte du verre, les opérations vont prendre plus de temps que prévu étant donné le nombre important de bouteilles déposées sur les plateformes de collecte depuis la fin d'année. Toutefois, l'objectif est de revenir progressivement à une situation normale d'ici à la fin du mois de janvier au plus tard.